

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-488/SG/FP portant versement dans le nouveau cadre de l'enseignement public du premier degré des maîtres de l'éducation surveillée

n° 71-488/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
1 avril 1971

Numéro JO
n° 8 du 26/04/1971

Date du numéro
26 avril 1971

TEXTE INTÉGRAL

En application des dispositions de l'article 1 de l'arrêté n° 70-1139/SG/CG du 28 septembre 1970, les fonctionnaires appartenant aux anciens cadres des maîtres de l'éducation surveillée, sont versés dans le nouveau cadre des maîtres d'enseignement spécial du cadre territorial de l'enseignement public du premier degré, selon les modalités suivantes :